



Data 4 Services

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Data 4 Services

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Data 4 Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Data 4 Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Alexandre Chrétien'.

Alexandre Chrétien

Bilan actif

DATA 4 SERVICES SAS

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	2 010 345	597 077	1 413 267	471 795
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	5 860 930	1 611 049	4 249 881	3 307 178
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	7 871 275	2 208 126	5 663 148	3 778 974
		Immobilisations corporelles	Terrains			
			Constructions			
	Inst. techniques, mat. out. industriels					
	Autres immobilisations corporelles		3 389 369	1 858 111	1 531 258	1 137 479
	Immobilisations en cours		1 781 543		1 781 543	1 109 923
		Avances et acomptes				
	TOTAL	5 170 913	1 858 111	3 312 802	2 247 403	
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	109 203		109 203	
	TOTAL	109 203		109 203	109 203	
Total de l'actif immobilisé		13 151 393	4 066 238	9 085 154	6 135 581	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	1 849 886		1 849 886	1 158 788
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL	1 849 886		1 849 886	1 158 788
		Avances et acomptes versés sur commandes	786		786	
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	56 149 584	578 658	55 570 926	31 151 961
		Autres créances	17 367 061		17 367 061	9 850 664
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	73 516 646	578 658	72 937 988	41 002 626	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instrument de trésorerie				
		Disponibilités	20 091 708		20 091 708	19 811 813
	TOTAL	20 091 708		20 091 708	19 811 813	
	Charges constatées d'avance	1 247 301		1 247 301	772 728	
Total de l'actif circulant		96 706 329	578 658	96 127 671	62 745 957	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		109 857 722	4 644 896	105 212 826	68 881 539	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Bilan passif

DATA 4 SERVICES SAS

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 40 000)	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 015 739	5 417 768
	Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	883 834	597 970	
Situation nette avant répartition	6 943 574	6 059 739	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	6 943 574	6 059 739	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	114 787	546 675
	Total	114 787	546 675
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		7 119
	Emprunts et dettes financières divers (3)	261 676	10 996
	Total	261 676	18 116
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 520 851	51 923 333
	Dettes fiscales et sociales	11 853 827	9 011 669
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 380 449	757 650
Autres dettes	3 902 861	371 084	
Instruments de trésorerie			
Total	97 657 989	62 063 738	
Produits constatés d'avance	234 799	193 270	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	98 154 465	62 275 124	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	105 212 826	68 881 539	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	10 996	10 996	
à moins d'un an	98 143 468	62 264 128	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

DATA 4 SERVICES SAS

		France	Exportation	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens					
	- Services	130 133 083	3 402 443	133 535 526	95 270 964	
	Chiffre d'affaires net	130 133 083	3 402 443	133 535 526	95 270 964	
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			13 333		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			431 888	44 301		
Autres produits			1	528		
			Total	133 980 749	95 315 794	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats					
	Variation de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements Achats					
	Variation de stocks					
	Autres achats et charges externes (3)			-691 097	-323 960	
	Impôts, taxes et versements assimilés			120 980 573	83 845 072	
	Salaires et traitements			556 838	528 607	
	Charges sociales			7 094 182	6 236 829	
				3 589 690	2 823 395	
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	1 141 329	610 095	
	• sur actif circulant	provisions		268 202		
	• pour risques et charges			401 322		
Autres charges			89 881	27 917		
			Total	132 761 398	94 417 481	
			Résultat d'exploitation	A	1 219 350	898 312
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)					
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change			160		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
			Total	160		
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)			17 996	28 113	
	Différences négatives de change			145	2 781	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
			Total	18 141	30 894	
			Résultat financier	D	-17 980	-30 894
			RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	1 201 369	867 418

Compte de résultat

DATA 4 SERVICES SAS

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 048
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 722 094	2 066 357
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	1 722 094	2 068 406
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 050	50 497
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 722 106	2 054 515
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	1 723 156	2 105 012
Résultat exceptionnel		F	-1 062
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	232 842
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		883 834	597 970
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

1 Généralités

La société Data 4 Services SAS (la « Société ») a été immatriculée en date du 14 décembre 2006 sous forme de société par actions simplifiée de droit français pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf-ans. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Le siège social de la société est établi à Paris.

La Société a pour objet, pour son propre compte et pour le compte de tiers, ou en participation avec des tiers, tant en France qu'à l'étranger :

- La conception et l'aménagement de locaux et infrastructures destinés à assurer l'hébergement sécurisé de configurations informatiques, notamment situés Route de Nozay à Marcoussis (« le Site de Marcoussis ») ;
- La mise à disposition des locaux permettant à ses clients d'installer et d'utiliser ses équipements, lesdits locaux et infrastructures ;
- La fourniture de prestations récurrentes relatives à la conduite et la maintenance des installations, la sécurité et l'accueil ;
- La mise en place des moyens financiers nécessaires à cette opération ;
- L'étude et la réalisation de toutes opérations tant au point de vue technique, commercial financier, et la souscription de tous contrats permettant la réalisation de ces projets ; et
- Plus généralement, la réalisation de toutes opérations civiles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe qui serait de nature à favoriser ou développer les activités de la société.

2 Faits caractéristiques de l'exercice

2.1 Evénements principaux

La croissance de l'activité s'est poursuivie en 2022 et la performance financière de la société est restée solide, avec une croissance de 41% du chiffre d'affaires.

Avec la situation en Ukraine, des conséquences importantes sont constatées sur la valorisation à la hausse du prix de l'électricité.

2.2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

2.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31 Décembre 2022 ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2016-07 du 4 Novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 Juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), qui a été homologué par arrêté du 26 Décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers de la Société conformément aux normes comptables françaises nécessite que la Société procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'avoir un effet sur la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat de la Société.

Les estimations utilisées par la Société sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique, elles sont établies sur la base d'informations ou de situations existant à la date d'établissement des comptes mais qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

2. Immobilisations incorporelles

Licences et logiciels

Les licences et logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition des logiciels, comprend le prix d'achat et les coûts directement attribuables à la conception, la programmation, la réalisation de tests et de l'élaboration de la documentation technique.

Durée d'amortissement

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire ou dégressive sur la durée d'utilisation réelle des différents composants.

La durée d'utilisation est de 5 ans pour les licences et logiciels.

3. Immobilisations corporelles

Coût d'acquisition

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Le coût d'acquisition ou de production comprend le prix d'achat et les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Base amortissable

La base de calcul de l'amortissement est constituée de la valeur brute de l'actif sous déduction de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle correspond au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'entreprise pourrait obtenir, dans les conditions de marché actuelles, de la cession de l'actif à la fin de son utilisation. Toutefois, la valeur résiduelle n'est prise en compte que si elle est à la fois significative et mesurable. La valeur résiduelle d'un actif n'est mesurable que s'il est possible de déterminer de manière fiable la valeur de marché de revente du bien en fin de période d'utilisation.

Aucune valeur résiduelle n'a été prise en compte dans la base amortissable dans la mesure où la Société entend utiliser son ensemble immobilier en cours d'exploitation jusqu'au terme de leur durée de vie théorique.

Durée d'amortissement

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire ou dégressive sur la durée d'utilisation réelle des différents composants.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- Mobilier 5 ans
- Agencements-aménagements intérieurs 12 ans
- Matériel de sécurité 5 ans
- Matériel de bureau 3 ans à 5 ans

Une provision pour dépréciation est comptabilisée à la clôture de l'exercice lorsqu'il apparaît que la valeur vénale est inférieure au coût d'acquisition.

4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

5. Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

6. Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres est déterminée selon la méthode « premier entré-premier sorti ».

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût d'acquisition.

7. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées d'un compte courant bancaire.

8. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires enregistre les produits conformément aux contrats de services en cours sur l'exercice.

9. Franchise de redevance

Les franchises des redevances prévues par les différents contrats de prestation de services ont été réparties sur la durée de ces derniers pour rendre compte des avantages économiques procurés par les immeubles de période en période.

10. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé selon la méthode de l'impôt exigible.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Licences et logiciels	5 253 641	2 617 633	-	7 871 274
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	5 253 641	2 617 633	-	7 871 274
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	577 527	90 618	-	668 145
	Matériel de transport	14 813	-	-	14 813
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 995 380	711 030	-	2 706 410
	Immobilisations corporelles en cours	1 109 923	4 768 721	4 097 100	1 781 544
	TOTAL III	3 697 643	5 570 369	4 097 100	5 170 912
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	109 203	-	-	109 203
	TOTAL IV	109 203	-	-	109 203
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	9 060 487	8 188 002	4 097 100	13 151 389

En 2022, la diminution du porte immobilisations en cours s'explique notamment par une refacturation à DATA 4 SAS pour 1 722 094€.

3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		1 474 667	733 459	-	2 208 126
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	269 647	54 723	-	324 370
	Matériel de transport	14 813	-	-	14 813
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 165 780	353 146	-	1 518 926
TOTAL III		1 450 241	407 869	-	1 858 110
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		2 924 908	1 141 328	-	4 066 236

3.2 Actif circulant

3.2.1 Disponibilités

Les disponibilités sont constituées par un compte courant au Crédit du Nord d'un montant de 20 091 708€.

3.2.2 Stocks

Sur 2022, les stocks s'élèvent à 1 849 887€ contre 1 158 789€ en 2021.

3.3 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sur l'exercice 2022 s'élèvent à 1 247 302€ contre 772 729€ en 2021.

3.4 Capitaux propres

3.4.1 Composition du Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital de la Société est composé de 40.000 actions de 1€ de valeur nominale chacune entièrement souscrites et libérées.

3.4.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	40 000	-	-	40 000
Réserves, primes et écarts	5 421 768	597 971	-	6 019 739
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	597 971	883 834	597 971	883 834
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	6 059 739	1 481 805	597 971	6 943 573

3.5 Passifs et provisions

3.5.1 Provisions

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions IFC	168 675	-	53 888	114 787
Provision pour litiges	378 000	-	378 000	-
TOTAL	546 675	-	431 888	114 787

Les engagements de retraite sont évalués selon la recommandation ANC n°2013-02. La méthode d'évaluation retenue est la méthode prospective (Méthode des unités de crédit projetées) et correspond à la méthode comptable appliquée dans les comptes.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture :

- Taux d'actualisation financière annuel des sommes investies : 3,86%
- Taux de charges patronales moyen pour les cadres : 46%
- Taux de charges patronales moyen pour les non-cadres : 46%
- Taux d'évolution salariale minimum : 2%
- Taux d'évolution salariale maximum : 2%
- Taux d'évolution salariale moyen : 2%

Les engagements de retraites ont été calculés sur une hypothèse de départ volontaire à la retraite.

3.5.2 Détail des produits constatés d'avance

Libellé	Montants en €	
	2022	2021
Redevances		
Redevance office Storage	1 302	9 798
Travaux		
Locations Fibres	206 824	182 032
Redevances Baies	26 673	1 440
Charges Locatives		
TOTAL	234 799	193 270

3.6 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an		
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		109 204	-	109 204	
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-	
	Autres créances clients		56 149 584	56 149 584	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		319	319	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		12 983 289	12 983 289	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		27 467	27 467	-
		Divers		-	-	-
	Groupe et associés		1 308 504	1 308 504	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		3 074 949	3 074 949	-	
	Charges constatées d'avance		1 247 301	1 247 301	-	
TOTAL		74 873 152	74 763 948	109 204		

Annexe aux comptes annuels

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		10 997	-	10 997	-
Fournisseurs et comptes rattachés		80 520 851	80 520 851	-	-
Personnel et comptes rattachés		1 960 218	1 960 218	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 347 158	1 347 158	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	53 630	53 630	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	8 239 304	8 239 304	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	253 515	253 515	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 380 449	1 380 449	-	-
Groupe et associés		250 679	250 679	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		3 902 861	3 902 861	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		234 799	234 799	-	-
TOTAL		98 154 461	98 143 464	10 997	-

3.7 Détail des charges à Payer et Produits à recevoir

Produits à recevoir

Libellé	Montants en €	
	2022	2021
Clients Factures à Etablir	16 782 325	10 690 657
Fournisseurs avoir à recevoir	2 976 906	928 320
Franchise de Loyers	90 175	198 225
TOTAL	19 849 406	11 817 202

Charges à payer

Libellé	Montants en €	
	2022	2021
Fournisseurs biens & services	51 005 917	30 806 227
Fournisseurs immobilisations	504 536	516 200
Clients avoir à établir	3 902 861	360 237
Dettes fiscales	171 577	135 614
Dettes bancaires	-	7 119
Personnel et charges sociales	2 899 487	2 381 661
TOTAL	58 484 378	34 207 058

3.8 Compte de résultat

3.8.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Libellé	Montants en €	
	2022	2021
Redevances	79 618 137	63 388 212
Set-up fees	18 951 898	8 747 220
Refacturations de charges	30 325 396	17 340 434
Refacturation aménagements	1 200 754	2 596 350
Divers	36 899	776 284
Refacturations intra groupe	3 402 443	2 422 463
TOTAL	133 535 527	95 270 964

3.8.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	2022	2021
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	40 282	36 781
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	40 282	36 781

4 Informations relatives à la fiscalité

4.1 Informations relatives au régime fiscal

- Résultat Comptable avant impôt		1 201 370
- Réintégrations, déductions diverses	+	64 522
- Résultat fiscal	=	<u>1 265 892</u>

4.2 Impôt sur les bénéfices

4.2.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		1 201 370	- 1 062
Impôt au taux de :	25%	316 473	-
Crédit impôt mécénat		-	-
Résultat après impôts		883 835	-1 062

5 Identité de la société consolidante

La société suivante établit des comptes combinés dans lesquels les comptes annuels ci-dessus sont inclus selon la méthode d'intégration globale :

Dénomination Sociale : Data Center Services Sarl

Siège social : 21 Boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg

6 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	73
Agents de maîtrise et Techniciens	2
Employés	2
Ouvriers	-
TOTAL	77

7 Eléments hors bilan

7.1 Engagements donnés

Dans le cadre du refinancement du groupe en date du 30 mars 2021, les sûretés consenties par la société aux bailleurs de fonds comprennent un nantissement de premier rang des prêts actionnaires, des comptes bancaires, des produits d'assurance et de tous les contrats clients.

7.2 Engagements reçus

Néant

Data 4 Services
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : 6, rue de la Trémoille, 75008 Paris
493 254 643 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE VALANT ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,

le 29 juin,

au siège social de l'associé unique,

la société Data Center Services S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 21, boulevard Grand Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B170770,

ladite société Data Center Services S.à r.l., agissant en qualité d'Associé Unique de la société Data 4 Services (la « *Société* »), propriétaire des 40 000 actions représentant la totalité du capital social et des droits de vote de la Société,

après avoir précisé :

1. que la société Ernst & Young et autres, commissaire aux comptes titulaire de la Société a été dûment et préalablement informée du projet de décisions écrites valant assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire annuelle, et n'a pas fait mention d'observations particulières,
2. que les comptes annuels, le rapport du Président à l'assemblée générale extraordinaire, le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes, ainsi que l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions ont, par ailleurs, été, conformément aux dispositions du Code du travail, communiqués au comité social et économique, qui n'a présenté aucune observation,
3. qu'il a été mis à la disposition de l'Associé unique, lequel le reconnaît expressément, dans les délais prescrits par la réglementation applicables et les statuts, les documents suivants :
 - un exemplaire des statuts de la Société,
 - les copies des lettres d'information adressées au commissaire aux comptes et aux représentants du comité social et économique,
 - le rapport de gestion établi par le Président,
 - l'inventaire des éléments actifs et passifs du patrimoine de l'entreprise,
 - le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
 - le rapport général du commissaire aux comptes, et
 - le texte des décisions écrites proposées à l'Associé unique, et
4. que l'associé unique a été informé des présentes décisions par courrier en date du 14 juin 2023 et qu'il renonce, en tant que de besoin, au délai de convocation y afférent, tel que prévu dans les statuts de la Société.

L'associé unique déclare avoir été appelé à statuer par écrit sur l'ordre du jour suivant :

- examen du rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- examen du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice,
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé,
- affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- conventions réglementées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et
- pouvoirs pour formalités.

L'Associé unique adopte les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que du rapport général du commissaire aux comptes,

approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 883 835 euros, et

approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

prend acte de l'absence de dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé unique **donne** au président de la Société et à son commissaire aux comptes **quitus** entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique **décide d'affecter** l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 883 835 euros au poste « Autres réserves », qui s'élèvera ainsi à 6 899 574 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique prend note qu'aucun dividende ou autre revenu visé par ledit article 243 bis n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique,

prend acte, en tant que de besoin, de l'absence de convention réglementée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et d'effectuer tous dépôts et formalités prescrits par la loi.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal

L'Associé unique



M. Olivier Micheli

